

DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°06-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET COMMUNE

Le Maire présente le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'année 2020, informe le Conseil Municipal qu'il est conforme aux opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et demande au Conseil Municipal de l'approuver :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuccé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°07-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 & AFFECTATION DU RÉSULTAT - BUDGET COMMUNE

Le Maire présente le Compte Administratif 2020 qui présente un résultat de clôture de l'exercice 2020 :

En section de FONCTIONNEMENT :

- |  |                     |
|--|---------------------|
| • Un résultat de clôture de l'exercice 2019      | 256 576,99 €        |
| • Un résultat positif pour l'exercice 2020       | 95 793,61 €         |
| Report excédent dissolution CCAS                 | 116,44 €            |
| • Soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 | <b>352 487,04 €</b> |

En section d'INVESTISSEMENT :

(Résultat 2020 : - 56 501.35 €)

- |   |                    |
|---|--------------------|
| • Un résultat de clôture de l'exercice 2020 | - 70 691,38 €      |
| • Un solde des restes à réaliser 2020       | 0 €                |
| • Soit un besoin en financement (1068) de   | <b>70 691,38 €</b> |

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Claudine LECHAT, doyenne d'âge, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du budget communal 2020.
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.
- **DÉCIDE** d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'Investissement de l'exercice 2021 :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| • Affectation en réserve obligatoire                  | <b>70 691,38 €</b> |
| • Affectation en réserve complémentaire               | <b>23 000,00 €</b> |
| • <b>Affectation en réserve 2021</b> (au compte 1068) | <b>93 691,38 €</b> |

En section de Fonctionnement de l'exercice 2021 :

- |   |                     |
|---|---------------------|
| • le solde au compte 002 (Résultat reporté) | <b>258 795,66 €</b> |
|---|---------------------|

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Nathalie RIPAUX

Accusé de réception en préfecture  
961-216102798-20210312-07-2021-BF  
Date de télétransmission : 24/03/2021  
Date de réception préfecture : 24/03/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuccé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°08-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX 2021

Madame le Maire annonce que l'année 2021 constitue une année de mise en œuvre de réformes en fiscalité directe locale compensées à l'euro près avec la poursuite de la suppression de la THRP (Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales). Pour les communes, la compensation se traduit par un transfert de la part départementale de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties). Ce transfert suppose que les communes votent un taux de TFPB 2021 égal à la somme du taux communal TFPB (2020 : 3,96%) et du taux départemental TFPB (2020 : 27,07%).

Le transfert du taux départemental de TFPB aux communes entraîne pour elles la perception d'un produit supplémentaire qui ne coïncide quasiment jamais à l'euro près au montant de la taxe d'habitation perdue. Pour garantir à chacune d'elle une compensation intégrale de sa perte de taxe d'habitation, un coefficient correcteur sera calculé.

Au vu de la période de crise sanitaire difficile et la refonte de la fiscalité locale, le Maire propose de ne pas augmenter cette année les taux des impôts communaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DÉCIDE** d'un maintien des taux pour 2021 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe foncier Bâti.	31,03 %
Taxe foncier Non Bâti.	8,57 %

➤ **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Nathalie RIPAUX

DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUD, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUD, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUD.

**DB n°09-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : SUBVENTION DU BUDGET COMMUNE au **BUDGET LOTISSEMENT 2021**

Le Maire propose de voter une subvention du budget primitif de la commune en dépenses de fonctionnement compte 657364 au budget Lotissement pour réduire le déficit du budget lotissement :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de subventionner le budget **lotissement** 2021 à hauteur de 7 500,00 €,

Budget <u>primitif commune</u> 2021 section fonctionnement <b>dépenses</b> <b>compte 657364</b> - Subventions de fonctionnement versées	7 500,00 €
Budget <u>lotissement</u> 2021 section fonctionnement <b>recettes</b> <b>compte 774</b> – subventions exceptionnelles	7 500,00 €

- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUD



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°10-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : DOTATION AUX PROVISIONS 2021

Le Maire rappelle le titre émis à l'ordre de la CUA (exercice 2012) pour un montant de 49 614,95 €, et propose d'imputer 5 000,00 € au budget primitif 2021 en dépenses à la section de fonctionnement Chapitre 042 compte 6865 et en recettes à la section d'investissement Chapitre 040 compte 1582, et demande de délibérer sur cette inscription :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

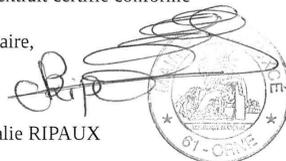
- **DÉCIDE** d'inscrire au budget primitif commune 2021 en dépenses section de fonctionnement au compte 6865 une somme de 5 000,00 € et en recette section d'investissement au compte 1582 une somme de 5 000,00 € en provision du titre de 49 614,95 € n° 137 (exercice 2012) émis à l'ordre de la Communauté Urbaine d'Alençon et non honoré,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :** 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés :**

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°11-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET :** BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

Le Maire présente la proposition de Budget Primitif 2021 préparé par la Commission des finances, qui s'équilibre en recettes et dépenses de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT	<b>526 909,09 €</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>262 826,24 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

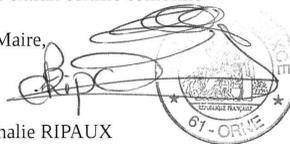
- **VOTE** le Budget Primitif 2021 de la commune de Mieuxcé par Chapitre pour **526 909.09 €** en Fonctionnement, et pour **262 826.24 €** en Investissement,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture  
061-216102798-20210312-11-2021-BF  
Date de télétransmission : 24/03/2021  
Date de réception préfecture : 24/03/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°12-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire présente le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'année 2020, informe le Conseil Municipal qu'il est conforme aux opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et demande au Conseil Municipal de l'approuver :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020 visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents : 14**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés :**

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°13-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET LOTISSEMENT**

Le Maire présente le Compte Administratif 2020 qui présente un résultat de clôture en FONCTIONNEMENT de :

Section de FONCTIONNEMENT de	<b>0 €</b>
------------------------------	------------

En INVESTISSEMENT de :

Section d'INVESTISSEMENT déficit de	<b>235 091,00 €</b>
-------------------------------------	---------------------

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sous la Présidence de Claudine LECHAT, doyenne d'âge, à l'unanimité :

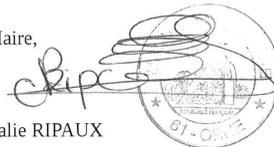
- **VOTE** le Compte Administratif 2020 du budget lotissement de Mieucxé,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture  
961-216102798-20210312-13-2021-BF  
Date de télétransmission : 24/03/2021  
Date de réception préfecture : 24/03/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°14-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2021

Le Maire présente la proposition de Budget Lotissement 2021 préparé par la Commission des finances, qui s'équilibre en recettes et dépenses de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT	<b>291 060,91 €</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>479 516,91 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le Budget Lotissement 2021 de la commune de Mieuxcé par Chapitre pour **291 060,91 €** en Fonctionnement, et pour **479 516,91 €** en Investissement,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents : 14**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés :**

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°15-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – ENERGIES RENOUVELABLES**

Le Maire présente le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'année 2020, informe le Conseil Municipal qu'il est conforme aux opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 et demande au Conseil Municipal de l'approuver :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2020, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Nathalie RIPAUX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°16-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – ENERGIES RENOUVELABLES

Le Maire présente le Compte Administratif 2020 qui présente un résultat de clôture en FONCTIONNEMENT de :

Section de FONCTIONNEMENT excédentaire de	<b>0,82 €</b>
---	---------------

En INVESTISSEMENT de :

Section d'INVESTISSEMENT excédentaire de	<b>14 345,14 €</b>
--	--------------------

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sous la Présidence de Claudine LECHAT, doyenne d'âge, à l'unanimité :

- **VOTE** le Compte Administratif 2020 du budget Énergies Renouvelables de Mieucé,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAU, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :** 14

Nathalie RIPAU, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés :**

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAU.

**DB n°17-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET :** BUDGET PRIMITIF ENERGIES RENOUVELABLES 2021

Le Maire présente la proposition de Budget Énergies Renouvelables 2021 préparé par la Commission des finances, qui s'équilibre en recettes et dépenses de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT	<b>2 005,82 €</b>
Section d'INVESTISSEMENT	<b>69 600,00 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le Budget Énergies Renouvelables 2021 de la commune de Mieuxcé par Chapitre pour **2 005,82 €** en Fonctionnement, et pour **69 600,00 €** en Investissement,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Nathalie RIPAU



Accusé de réception en préfecture  
061-216102798-20210312-17-2021-BF  
Date de télétransmission : 24/03/2021  
Date de réception préfecture : 24/03/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°18-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : *TARIF ACCOMPAGNANT REPAS DES AINES*

Le Maire rappelle le prochain repas du 8 mai qui sera offert aux « aînés » de la commune, et demande aux élus de délibérer sur le tarif du repas des personnes accompagnantes. Madame le Maire propose de maintenir le tarif de l'année précédente soit 26,00 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'un prix de repas de 26,00 € pour les accompagnants au repas du 8 mai 2021,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents : 14**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés :**

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°19-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET : MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la candidature de la Commune de Mieucxé d'adopter le plan budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**Vu** l'article 106.III de la loi NOTRe offrant la possibilité aux collectivités locales d'opter pour l'application de la nomenclature budgétaire et comptable M57 par délibération,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- **PRÉCISE** que la norme comptable M57 s'appliquera aux budgets gérés actuellement en M14 (Budget principal et Budget lotissement),
- **AUTORISE** le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le douze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du cinq mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuccé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents** : 14

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Florence BREBION, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

**Excusés** :

Patrick DUPRÉ qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

**DB n°20-2021 - MIEUXCÉ**

**OBJET** : REGIE DE RECETTES – OUVERTURE COMPTE DEPOT DE FOND TRESOR

A compter de fin avril 2021, les dépôts et retraits en numéraires devront s'effectuer dorénavant uniquement dans les bureaux de La Banque Postale (LBP). Afin de mettre en place cette réforme, il est préférable d'ouvrir un compte Dépôt de Fonds Trésor (DFT) au nom du régisseur. Ce compte permettra de servir d'interface entre la Banque Postale et la trésorerie et permettra au régisseur d'avoir une vision complète des opérations de la régie.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à prendre un arrêté modificatif de la régie prévoyant l'ouverture d'un compte Dépôt de Fonds Trésor (DFT) au nom du régisseur es qualité auprès de la DDFIP de l'Orne,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX

